

Déclaration liminaire des élus FO-DGFIP au CHSCT-02 du 13 octobre 2020.

RETRAIT DU NRP !

Grand absent de l'ordre du jour de ce CHSCT, le NRP « nouvelle version du monde d'après » a fait son grand retour à la DGFIP.

Les ordres donnés par le Directeur Général sont bien de rattraper le temps perdu afin d'imposer la liquidation du réseau au pas de charge...

Nous revenons donc un an en arrière, comme si de rien n'était...

Dans l'Aisne comme ailleurs, la grossière propagande menée par l'administration vise à faire passer une fermeture généralisée pour une augmentation des points d'implantation en présentant des coquilles vides comme des sites DGFIP !

Ce sont bien les 22 trésoreries de l'Aisne qui seront supprimées à partir de 2021... et remplacées par seulement 6 Services dits de « Gestion Comptable » qui devraient reprendre la mission de gestion attribuée actuellement à l'ensemble des trésoreries...

Les SIE de Château-Thierry, Saint Quentin et Soissons disparaîtront, toute antenne n'ayant de pérenne que le nom... Les restructurations/regroupements de SIP et de SIE sont le prélude à une braderie générale prochaine des missions, l'accueil des usagers ne se fera plus que dans des permanences ponctuelles en mairie ou via des plateformes téléphoniques, le paiement en numéraire ou CB chez les buralistes sera généralisé malgré des débuts calamiteux.

Voilà donc la DGFIP de demain issue du mal nommé NRP, nouveau réseau de proximité ...



Alors que pendant la crise sanitaire, les agents de la DGFIP ont démontré (et continuent à le faire) leur engagement sans faille pour assurer les missions prioritaires de notre administration, en guise de remerciements, le Directeur Général et ses directeurs locaux profitent du contexte actuel pour poursuivre à marche forcée leur projet de démantèlement du réseau de la DGFIP !

Ce projet NRP dicté par des impératifs budgétaires est porteur de lourdes conséquences pour le maillage territorial, l'exercice des missions, l'organisation des services et les conditions de travail des personnels.

Dans un contexte sanitaire de plus en plus préoccupant, les responsables locaux de la DGFIP sont suspendus à la décision imminente du Ministre des Comptes Publics sur le NRP... **Pour FO il est urgent de maintenir nos missions et nos implantations, en retirant le NRP !**

De même, les recrutements contractuels (continus et hors mouvements), dénoncés dès le mois d'août par FO-DGFIP sont en passe de paralyser les mouvements de mutations des fonctionnaires. Ceux-ci ne pouvant bouger qu'une fois par an vont voir leurs emplois filer sous leurs yeux sans rien pouvoir faire!

La loi Dussopt vise à la généralisation du contrat (Darmanin 28/10/2018) et crée les conditions de l'ouverture de la chasse au fonctionnaire. On sait avec quelle violence celle-ci s'est déroulée à France-Télécom!

La FGF-FO, organisation majoritaire, demande l'abrogation de la loi Dussopt : arrêt immédiat des recrutements contractuels, remise en place des CAP, maintien des CHSCT, abandon du détachement d'office etc.

L'annonce de plus de 2300 suppressions d'ETP aux Finances dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2021 confirme que notre laminage constitue toujours une priorité pour l'exécutif.

Ainsi, pour le gouvernement et pour la DGFIP, vivre avec le virus c'est l'occasion de faire table rase des structures, des emplois et du statut. Décidément, le monde d'après ressemble à s'y méprendre au monde d'avant.

Laon, le 13 octobre 2020.